

Enquête

Enquête 'loyers sociaux'

Le calcul de l'indice des loyers sociaux d'une province s'effectue en collectant auprès d'un nombre élevé de sociétés agréées d'habitations sociales, les plus représentatives de la province, le loyer moyen relatif à l'ensemble des logements effectivement loués (loyers hors charges réellement réclamés aux locataires).

Mise à jour des métadonnées

Mise à jour du document 27/01/2019

Présentation

<i>Mots-clé</i>	-
<i>Domaine</i>	2.1.04. Autres enquêtes
<i>Unité statistique - Titre</i>	-
<i>Unité statistique - Description</i>	-
<i>Population statistique - Titre</i>	-
<i>Population statistique - Description</i>	-
<i>Couverture géographique</i>	-
<i>Couverture sectorielle</i>	-
<i>Autres critères de couverture</i>	-
<i>Enquête ménages/ entreprises</i>	Enquête auprès des entreprises
<i>Méthode de collecte de données</i>	Sondage web

Période de référence

Première période de référence disponible -

Mandat institutionnel

Référence légale -

Confidentialité

Confidentialité - Politique -

Périodicité

Périodicité Mensuelle

Gestion de la qualité

Assurance de la qualité -

Évaluation de la qualité -

Exactitude et fiabilité

Erreur d'échantillonnage -

Erreur non due à
l'échantillonnage -

Comparabilité

Comparabilité - Dans le
temps -

Comparabilité - Autre -

Méthodologie d'enquête

Base de sondage -

Plan de sondage -

Information auxiliaire -

Taille de l'échantillon -

Allocation de l'échantillon -

Algorithme
d'échantillonnage -

Méthode d'estimation -

Méthode de traitement
de la non-réponse -

16. Commentaires

Remarque concernant le caractère obligatoire de l'enquête 'loyers sociaux' - L'enquête est obligatoire pour les institutions publiques (sociétés de logement social) (sur base de la loi sur la statistique publique). L'échantillon reprend également quelques agences immobilières sociales pour lesquelles l'enquête n'est pas obligatoire étant donné qu'il s'agit d'entreprises privées.
